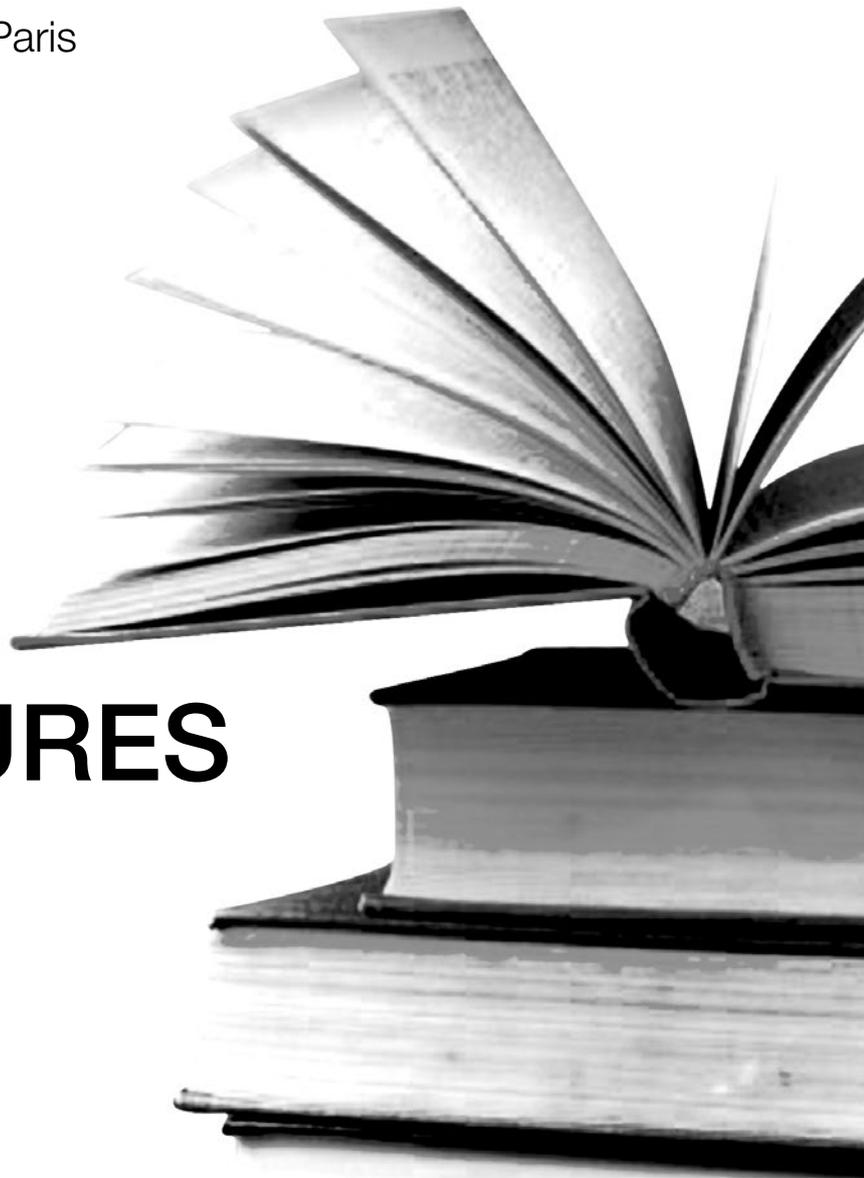


Chancellerie des universités de Paris



# APPEL À CANDIDATURES

MONTANT DU PRIX :  
2 000 €

# Prix Fénéon

LITTÉRAIRE

# 2019

#PrixFénéon  
#SorbonneFr

[www.sorbonne.fr](http://www.sorbonne.fr)

## **Prix Fénéon APPEL À CANDIDATURES 2019**

### **Félix Fénéon (1861-1944)**

Né le 22 juin 1861 à Turin en Italie et mort le 29 février 1944 à Châtenay-Malabry, Félix Fénéon fut journaliste et critique d'art.

Employé au ministère de la Guerre, de 1881 à 1894, Félix Fénéon se distingua alors par ses talents de rédacteur. Dès 1884, il lança sa carrière journalistique en co-fondant *La Libre Revue* et *La Revue indépendante*, un mensuel consacré aux arts et à la littérature et devint par la suite l'un des principaux rédacteurs de la revue littéraire *La Vogue*.

En 1886, il rejoignit le mouvement anarchiste et collabora à de nombreux journaux ou revues libertaires comme *L'En-dehors*, dont il assuma la direction pendant l'exil de Zo d'Axa à Londres, *La Renaissance* ou encore *La Revue Anarchiste*.

Devenu secrétaire de rédaction puis rédacteur en chef de *La Revue Blanche*, il apporta son soutien à Alfred Dreyfus en 1898, aux côtés d'Émile Zola, et signa le Manifeste des intellectuels, publié par *L'Aurore* le 14 janvier de cette année.

Après la Première Guerre mondiale et devant la Révolution russe de 1917, il s'éloigna de l'anarchisme pour se rapprocher, dans la mouvance de Paul Signac, d'une sensibilité communiste.

Il continua sa carrière journalistique au *Figaro* puis au *Matin*, où il rédigea ses célèbres *Nouvelles en trois lignes*. Il abandonna finalement le journalisme à la fin de l'année 1906 pour devenir employé puis directeur artistique de la galerie Bernheim-jeune à Paris.

De 1919 à 1926, il dirigea pour cette galerie le *Bulletin de la vie artistique*, une revue portant sur les collectionneurs et les artistes. Il fut par ailleurs, de 1920 à 1922, directeur littéraire aux Éditions de la Sirène, qui permit de redécouvrir des textes oubliés et lancer de jeunes auteurs prometteurs de l'époque.

Félix Fénéon fut de son vivant surtout connu comme critique d'art et découvreur de talents.

On lui doit un texte de première importance, le manifeste du néo-impressionnisme : *Les Impressionnistes en 1886*. Cette mince plaquette éditée à 227 exemplaires est la seule de ses œuvres en tant qu'écrivain, si l'on excepte ses contributions aux volumes du *Petit Bottin des arts et des lettres*, aux *Portraits du prochain siècle* et aux *Rassemblements ou Badauderies parisiennes*.

Il fit découvrir, voire publier, des auteurs tels que Jules Laforgue, Alfred Jarry, Stéphane Mallarmé, Guillaume Apollinaire et Arthur Rimbaud.

En peinture, il contribua à faire connaître, tout d'abord Georges Seurat, puis Camille Pissarro, déjà bien installé, Pierre Bonnard, Paul Signac, Kees Van Dongen, Henri Matisse, Maurice Denis ou encore Émile Compard.

## **Prix littéraire Fénéon APPEL À CANDIDATURES 2019**

La chancellerie des universités de Paris, dépositaire des traditions de l'ancienne Université de Paris, attribue chaque année, des prix, bourses et subventions provenant de dons ou de legs qui lui ont été consentis.

### **PRÉSENTATION DU PRIX**

En 1946, grâce à la vente de la prestigieuse collection de tableaux rassemblée par son défunt époux, Félix Fénéon, Fanny Fénéon institue comme légataire universelle, l'ancienne Université de Paris. Elle charge cette dernière de créer un prix littéraire et un prix artistique, sous le nom de prix Fénéon. La chancellerie des universités de Paris décerne, depuis 1949, le prix littéraire Fénéon.

Le lauréat 2019 sera invité à rejoindre le jury pour le prix Fénéon 2020.

Pour l'année 2019, le montant du prix s'élève à 2 000 €.

### **CRITÈRES DE CANDIDATURE**

- **Ce prix littéraire est décerné à un(e) jeune auteur(e), âgé(e) de 35 ans au plus au 30 septembre 2019 (date de clôture des candidatures), et de condition modeste, afin de l'aider à poursuivre sa formation.**
- L'œuvre présentée, dont la rédaction originale est **en langue française**, peut tout aussi bien être un roman, qu'un essai ou encore un recueil de poèmes, de portée historique ou fictive, et provenir du travail d'un étudiant comme de tout autre écrivain.
- Aucune condition de nationalité n'est exigée.
- **Les candidatures sont impérativement présentées par le biais des maisons d'édition.**

## CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Les maisons d'édition effectuent leur propre sélection et transmettent les candidatures à la chancellerie.

Chaque candidature<sup>1</sup> devra comporter :

- **15** exemplaires reliés de l'ouvrage ;
- **1** clé USB contenant :
  - o la version numérisée de l'ouvrage au format PDF ;
  - o une copie de la carte d'identité permettant de justifier la condition d'âge ;
  - o la fiche d'inscription dûment complétée téléchargeable sur le site internet de la Sorbonne : sorbonne.fr.

Les candidatures devront être adressées **au plus tard, le 30 septembre 2019** à l'adresse suivante :

Par envoi postal :

Chancellerie des universités de Paris  
Division de l'administration de la chancellerie  
47, rue des Écoles – 75230 Paris cedex 05

Par portage :

Chancellerie des universités de Paris  
Division de l'administration de la chancellerie  
10, rue de la Sorbonne (2<sup>e</sup> étage) – 75005 Paris

Les délibérations du jury se dérouleront au début du premier trimestre de l'année 2020. Les candidats seront informés des résultats dans la semaine qui suit les délibérations.

**Pour toute information complémentaire :**

Service Développement et Mécénat  
01 40 46 21 19  
[prix.chancellerie@ac-paris.fr](mailto:prix.chancellerie@ac-paris.fr)  
sorbonne.fr

---

<sup>1</sup> Les dossiers de candidatures sont conservés par la chancellerie pour une durée d'un an.